

Demandes de dérogation mineure

Prenez avis que le Conseil municipal statuera sur les demandes suivantes de dérogation mineure aux règlements de zonage numéro 2013-739 et de lotissement numéro 2013-740 et amendements, lors de la séance ordinaire qui se tiendra en la salle du Conseil de l'hôtel de ville au 380, rue Principale, Lachute, le lundi 1^{er} mai 2023 à 19 h, à savoir :

Pour le lot 3 037 645 du cadastre du Québec, 100, rue Cottingham dans la zone Ha-111 afin de permettre de maintenir :

- une marge avant à 8,36 mètres, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit une marge avant maximale de 7,5 mètres;
- une marge latérale à 0,84 mètre, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit une marge latérale minimale de 1,2 mètre;
- un total des marges latérales à 2,68 mètres, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit un total des marges latérales d'un minimum de 4,7 mètres;
- une marge arrière de 7,4 mètres, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit une marge arrière minimale de 9 mètres.

Pour le lot 2 624 786 du cadastre du Québec, 301, rue de la Princesse dans la zone Ha-231 afin de permettre de maintenir :

Pour le bâtiment principal :

- une marge avant à 3,11 mètres, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit une marge avant minimale de 4,5 mètres;
- une marge arrière à 1,07 mètre, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit une marge arrière minimale de 7,5 mètres;
- une distance de 0,54 mètre entre la cheminée et une ligne de propriété, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit une distance minimale d'un (1) mètre entre une cheminée et une ligne de propriété.

Pour le bâtiment accessoire (garage) :

- une marge latérale à 0,52 mètre, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit une marge latérale minimale d'un (1) mètre;
- une marge arrière à 0,32 mètre, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit une marge arrière minimale d'un (1) mètre.

Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Le 6 avril 2023
(U-2023.158)

M^e Lynda-Ann Murray, greffière

*The present public notice is given for public consultation to be held for minor variance requests regarding the above properties.
For further information: 450 562-3781, ext. 211.*